

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2026

La Clisse

code INSEE : 17112

701 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W159) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 4 feuilles A4 agrafées.

Couverture AMF : « Cahier de doléances et de propositions », tampon de la commune.

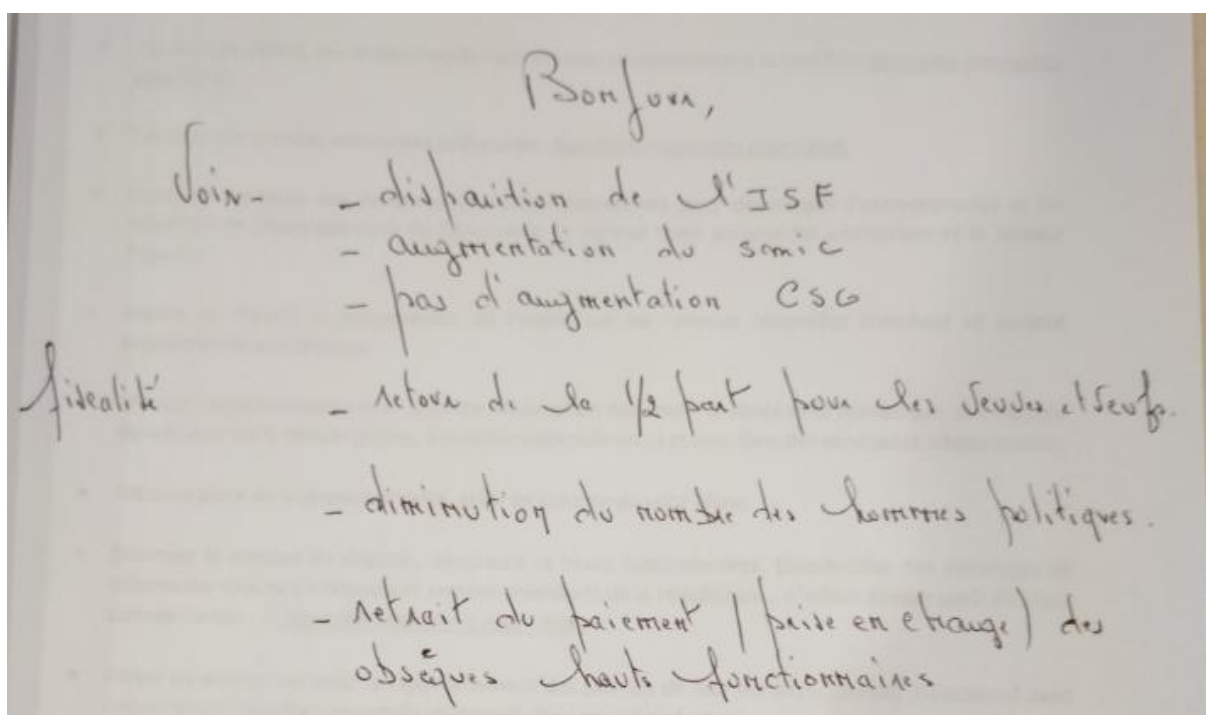
Pages numérotées.

Clos le 20 février 2019.

3 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

- Taxation des GAFAs, des dividendes/de l'actionariat et capital (revoir la taxe flat). Nouvelles ressources pour l'état.
- Taxation des grandes entreprises polluées. Nouvelles ressources pour l'état.
- Diminuer les taxes des petites et moyennes entreprises pour développer l'entrepreneuriat et les initiatives de développement de l'économie. Et surtout taxer les grandes entreprises et le secteur financier.
- Justice de l'impôt et progressivité de l'impôt sur les revenus (nouvelles tranches) et surtout proportionnel aux revenus.
- Moyens supplémentaires pour la police, l'éducation nationale, la santé et le numérique. Les moyens devant aller sur le terrain (police, éducation nationale etc..) et non dans des services et sièges inutiles.



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 10 lignes, 75 mots

- Diminution du nombre des députés et sénateurs.
- Diminution du nombre de ministres et secrétaires d'État.
- Diminution de leurs privilèges (appartement de fonction, véhicule de fonction, etc.). Arrêt de tous ces avantages avec l'arrêt de leurs fonctions.
- Diminution du nombre de hauts fonctionnaires.
- Augmentation de la TVA sur tous les produits de grand luxe.
- Diminution de la TVA sur l'énergie / électricité, gaz, fuel).
- Arrêt de l'aide médicale d'État.

2. Manuscrit, 13 lignes, 100 mots (femme)

Doléances de Mme [Prénom NOM]

Bonjour,

- Voir
- Disparition de l'ISF.
 - Augmentation du SMIC.
 - Pas d'augmentation CSG.
- Fiscalité
- Retour de la demi-part pour les veuves et veufs.
 - Diminution du nombre des hommes politiques.
 - Retrait du paiement (prise en en charge) des obsèques hauts fonctionnaires.
 - Suppression de l'aide à celle ou à celui qui demeure après obsèques de ces fonctionnaires.
 - Moi, j'ai dû régler les obsèques de mon mari, sans l'aide de l'État et avec des enfants à charge : « pas de cadeaux ».

Beaucoup de courage à Monsieur le Maire.

[Signature]

À La Clisse, fin décembre

3. Dactylographié, 28 lignes, 314 mots

Augmentation des bas salaires (restriction à 2,5 x SMIC).

Taxation des GAFAs, des dividendes/de l'actionariat et capital (revoir la taxe flat). Nouvelles ressources pour l'État.

Taxation des grandes entreprises polluées. Nouvelles ressources pour l'État.

Diminuer les taxes des petites et moyennes entreprises pour développer l'entrepreneuriat et les initiatives de développement de l'économie. Et surtout taxer les grandes entreprises et le secteur financier.

Justice de l'impôt et progressivité de l'impôt sur les revenus (nouvelles tranches) et surtout proportionnel aux revenus.

Moyens supplémentaires pour la police, l'éducation nationale, la santé et le numérique. Les moyens devant aller sur le terrain (police, éducation nationale, etc.) et non dans des services et sièges inutiles.

Mise en place de la proportionnelle, prise en compte du vote blanc.

Diminuer le nombre de députés, sénateurs et hauts fonctionnaires. (Diminution des avantages et salaires des députés/sénateurs et anciens présidents de la République... (l'effort devant venir du haut comme du bas...)). Nouvelles ressources pour l'État.

Forcer les entreprises pour le rapprochement des salariés de leur domicile (primes/sanctions) avec notamment le développement du télétravail (bon pour l'écologie).

Développer la recherche pour la transition écologique afin de trouver de réelles solutions pour les personnes des territoires ruraux. (Revoir les modes de déplacement).

Référendum d'initiative citoyenne et tirage au sort de citoyens pour participer à des assemblées participatives afin de donner leur avis sur certaines lois ou décisions.

Taxation/sanctions pour les pays qui par leurs agissements contribuent à l'immigration des peuples. Nouvelles ressources pour l'État.

Lutter contre la fraude fiscale, sociale et au niveau du travail. Nouvelles ressources pour l'État.

Taxe ordure ménagère à revoir ou à supprimer, le calcul est injuste et surtout peu incitatif.

En résumé : l'égalité, par la fraternité de tous afin d'aboutir à la liberté de chacun.

« Les libertés et les droits fondamentaux regroupent l'ensemble des droits essentiels des individus assurés dans un État de droit et une démocratie ».

Cahier clos à LA CLISSE, le 20/02/2019 – 3P

[FIN]